

BORDEAUX
BORDEAUX SUPÉRIEUR

TOP VINS
de l'appellation BORDEAUX

Le Syndicat des Bordeaux organise une compétition originale renouvelable tous les ans et destinée à montrer le dynamisme et la diversité des Bordeaux : le TOP VINS.

Pour la deuxième année, afin de bénéficier de l'effet « saison » sur les retombées nombreuses qu'entraîne cette opération en terme de notoriété, celle-ci se déroulera en deux temps :

EN AVRIL A BORDEAUX

Un large échantillonnage de **Bordeaux blanc, rosé ou clairet** sera proposé à un jury de **journalistes exclusivement féminines** et des lectrices du magazine « Elle »

Les **15 Bordeaux** ayant obtenu les meilleures notes **entreront pour une année dans le TOP VINS.**

Quels vins peuvent participer :

- ↪ Bordeaux Blanc 2007
- ↪ Bordeaux Blanc 2006 si vinification barrique
- ↪ Bordeaux Rosé 2007
- ↪ Bordeaux Clairet 2007

Quelle est la date limite d'inscription :

- ↪ LE 4 AVRIL 2008 pour les appellations ci-dessus

Les vins présentés doivent être commercialisés en bouteille avec un nom de château ou de marque par le viticulteur, la cave coopérative ou le négociant.

Le vin présenté doit être en commercialisation jusqu'à la fin de l'année 2008.

EN OCTOBRE POUR LES BORDEAUX ROUGE

Quels vins peuvent participer :

- ↪ Bordeaux Rouge 2006

Quelle est la date limite d'inscription :

- ↪ Un appel spécifique vous sera formulé ultérieurement

Comment participer :

- ↪ **Etre adhérent à la cave aux 1001 châteaux ou s'y inscrire avant la dégustation pour pouvoir présenter son ou ses vins .((formulaire téléchargeable sur le site : www.planete-bordeaux.net)**
- ↪ **Remplir le bulletin de participation un pour chaque vin présenté et nous le(s) retourner à la date indiquée par fax : 05.57.97.19.37 dans les plus brefs délais,**
- ↪ **Présenter un seul millésime par étiquette,**
- ↪ **Etre à jour de ces apports Cave pour l'année concernée**
- ↪ **S'engager à fournir au syndicat un minimum de 60 bouteilles supplémentaires pour médiatisation si le produit entre dans le Top Vins.**

Afin de donner une image cohérente des vins, le syndicat procédera à une présélection qualitative avant présentation au jury.

La dégustation finale pour les Blancs, Rosés et Clairets aura lieu le 17 avril 2008 à Bordeaux.

Les résultats seront largement diffusés par le syndicat à travers des communiqués de presse, des envois de bouteilles aux journalistes, une mise en avant dans la Cave des 1001 Châteaux et sur les différentes opérations de promotion, terrain et Internet.

De plus, ils seront stock outil pour toutes les opérations de l'été/

Pour toutes informations complémentaires contactez Hubert GROUDEL,

Tél:05.57.97.19 30

Hubert.groutel@maisondesbordeaux.com

Rémi GARUZ

Président de la Commission Promotion

Bulletin de participation joint